



Congo Basin  
Blue Fund



Fonds Bleu pour le  
Bassin du Congo

'An African and global challenge'

« Un enjeu africain et planétaire »

## COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU CONGO

-=-=-=-=-

## COORDINATION TECHNIQUE

-=-=-=-

### FORUM REGIONAL DE LA SOCIETE CIVILE SUR LES ENJEUX DU BASSIN DU CONGO ET SA CONTRIBUTION DANS LE FINANCEMENT DU FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

**21 au 22 Juin 2022**

**Brazzaville, Congo**

### NOTE LOGISTIQUE

#### 1. Date et lieu de la réunion

Forum régional de la société civile sur les enjeux du bassin du Congo et sa contribution dans le financement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo organisée par le Gouvernement de la République du Congo qui en assure la Présidence, avec l'appui de l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (**IFDD**), de l'Organisation Internationale de la Francophonie (**OIF**) marraine dudit forum et du Programme des Nations Unies pour le Développement (**PUND**) au Congo, se tiendra du 21 au 22 Juin 2022 à **Brazzaville, République du Congo**.

#### 2. Horaires de la réunion

Les sessions démarreront chaque jour à **08h00** et continueront jusqu'à environ **17h30**, avec des pauses café et déjeuner.

Le port du masque est obligatoire pendant les réunions.

#### 3. Enregistrement des participants

Les participants sont invités à s'enregistrer tous les jours de la réunion sur la liste mise à disposition dans la salle de réunion, de préférence avant le démarrage de la réunion.

#### 4. Langue de travail

La langue de travail est le français. Cependant des traductions simultanées seront disponibles en anglais, portugais et espagnol.



## 5. Conditions de séjour

Les participants doivent être en possession d'un passeport valide.

Il est aussi de la responsabilité de chaque participant d'obtenir un visa pour la République du Congo avant son départ, si nécessaire.

Les informations à ce propos pourront être obtenues via internet via les sites dédiés à cet effet.

En ce qui concerne les pays ayant une représentation diplomatique congolaise, le Visa Congo qui présente une validité de 1 entrée 15 jours coûte 55 euros.

Il s'agit des frais consulaires pour le délai normal d'obtention d'un visa simple entrée.

En délai urgent, le prix de ce visa congolais de 15 jours 1 entrée est de 110 euros. Les frais de service commencent à partir de 64 euros.

Pour ceux qui ne disposent pas de représentation diplomatique Congolaise dans leur pays, un protocole leur facilitant le visa à l'entrée est mis en place mais suivant les critères précités.

La République du Congo n'exige plus le test Covid négatif à l'arrivée. Pour le retour, il appartient à chacun de vérifier auprès des compagnies aériennes s'il doit ou non réaliser un tel test avant son départ de Brazzaville.

La monnaie utilisée au Congo est le franc FCFA, 1 euro équivalant à environ 655,97 FCFA et 1 dollar équivalant à environ 600 FCFA.

## 6. Condition d'accueil et d'hébergement

Un service de protocole sera mis à disposition à l'aéroport international de **Maya-Maya** à Brazzaville pour l'accueil des acteurs de la société civile, les experts de l'OIF, de l'IFDD, et de REPAC conformément à leur plan de vol.

Les acteurs de la société civile ou leurs représentants dûment désignés, seront logés sur le lieu de la réunion où des chambres seront réservées à leur bénéfice.

En ce qui concerne les Points Focaux fonds Bleu et les autres participants venant de l'extérieur et pris en charge par l'OIF.

Un perdiem permettant de couvrir les frais de séjour leur sera versé à cet effet à l'arrivée à Brazzaville.

Toutes les factures bar/mini-bar, menu hors buffet, service en chambre, utilisation de téléphone et autres extras au niveau de l'hôtel devront être couverts par les participants eux-mêmes avant de quitter l'hôtel.



## 7. Remboursement des frais

Les participants pris en charge sont priés de conserver leurs cartes d'embarquement qui serviront de justificatifs pour le paiement de leur perdiem.

En ce qui concerne ceux qui ont financé eux-mêmes leur déplacement, il est également demandé, de présenter les originaux des reçus pour le remboursement des billets d'avion (ou de bateau).

Les dépenses liées aux frais d'obtention de visa, de test Covid et de taxi pour des courses personnelles ne seront pas prises en charge.

## 8. Assurance voyage

Il est fortement conseillé aux participants de souscrire une assurance voyage et médicale internationale, y compris une assurance COVID 19, pour couvrir la période de leur séjour.

Le Gouvernement Congolais, la Commission Climat du Bassin du Congo et ses partenaires déclinent toute responsabilité en matière d'assurance médicale, d'assurance accident et de voyage, de compensation, de décès ou d'invalidité, de perte ou de dommage aux biens personnels et de tout autre coût ou perte qui pourrait être encourus pendant le voyage ou la période de participation à la réunion.

## 9. Contacts

Pendant le séjour à Brazzaville, les participants à la réunion pourront contacter :

### **Pour des informations liées à la réunion :**

**Mme *ONOTIANG Florantine Mapeine***  
*Assistante de la Ministre, Coordonnatrice Technique de la CCBC*  
*Ministère de l'environnement, du développement durable*  
*et du bassin du Congo*  
Tél: +242053923831  
+237699139079 (Whatsapp)  
[florantinef2bc@gmail.com](mailto:florantinef2bc@gmail.com)

### **Pour des questions de logistique:**

**M. *ELENGA Arnold***,  
*Responsable de la Logistique et de l'Intendance*  
*Ministère de l'environnement, du développement durable*  
*et du bassin du Congo*  
Téléphone : (+242) 068178985  
[arnoldelenga89@gmail.com](mailto:arnoldelenga89@gmail.com)